



## ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN04920141106785

Le (la) président(e) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

### ARRÊTE

#### **Article 1 :**

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 1 déclaration annulée.

#### **Article 2 :**

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le préfet de Maine-et-Loire .

Transmis

Au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique "Publicité des arrêtés"

Fait à ANGERS, le 6 novembre 2014

Visé Le : 17 novembre  
2014

MME Elisabeth MARQUET  
Présidente

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté
V04914095657001	Adjoint technique principal de 1ère classe	CHEF DE CUISINE <a href="#">Plus de détail</a>	La date de recrutement a changé	Temps complet	CCAS MOZE SUR LOUET 49610 MOZE SUR LOUET	02/02/2015	04920141006067